



APPEL A CANDIDATURES N° 51 /AAC/NASLA/DG/DGA/DF DU 10
Pour la sélection des stagiaires à la National School of Local Administration (NASLA)
de Buea

Un appel à candidatures pour la formation continue des professionnels, exerçant dans le domaine de la Décentralisation et du Développement Local au Cameroun et à l'étranger, est ouvert pour le compte de l'année 2021 à la NASLA.

Pour faire acte de candidature, les personnes intéressées doivent remplir les conditions ci-après :

1) Conditions de candidature

- Jouer d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans au sein d'une Collectivité territoriale décentralisée, d'une administration publique, d'un établissement public, d'une association ou d'un opérateur public ou international, exerçant dans le domaine de la décentralisation et du développement local et ;
- Etre titulaire de l'un des diplômes requis ci-dessous.

2) Niveau requis et nombre de places ouvertes par filière de formation

CYCLES	FILIERES	DIPLÔMES REQUIS	NOMBRE DE PLACES
CYCLE DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES SUPERIEURS	ADMINISTRATION ET GESTION DES POLITIQUES SOCIALES	- BACC+3 ; - LICENCE ; - BACHELOR DEGREE ; - DIPLOME D'INGENIEUR DES TRAVAUX ;	30
	ECONOMIE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	- DIPLOME DU CYCLE I DU CEFAM ; - AUTRES DIPLOMES EQUIVALENTS.	30
CYCLE DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES MOYENS	ADMINISTRATION ET GESTION DES POLITIQUES SOCIALES	- BACCALAUREAT ; - BREVET DE TECHNICIEN ; - CAPACITE EN DROIT ; - GCE "A" LEVEL ;	30
	ECONOMIE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	- DIPLOME DU CYCLE II DU CEFAM ; - AUTRES DIPLOMES EQUIVALENTS.	30
CYCLE DE PERFECTIONNEMENT DES AGENTS	ADMINISTRATION ET GESTION DES POLITIQUES SOCIALES	- BEPC ; - CAP ; - GCE "O" LEVEL ;	30
	ECONOMIE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	- AUTRES DIPLOMES EQUIVALENTS.	30

3) Calendrier de sélection et lieu de formation

- Date limite de dépôt des dossiers : **Mercredi 17 mars 2021.**
- Date prévisionnelle de publication des résultats d'admissibilité : **26 mars 2021.**

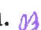
- Date prévisionnelle de tenue de l'entretien de sélection : **1^{er} – 12 avril 2021.**
- Date prévisionnelle de publication des résultats définitifs : **19 avril 2021.**
- Date de début de la formation : **Mercredi 28 avril 2021.**
- Lieu de formation : **En présentiel sur le campus de la NASLA à Buea ou en ligne sur la plateforme de E-learning de la NASLA.**

4) Conditions spécifiques

Le dossier de candidatures¹ comprend les pièces ci-après :

- une (01) fiche de candidature² timbrée (timbre postal) à mille (1 000) francs CFA ;
- une (01) photocopie certifiée conforme du contrat de travail ou de l'acte d'intégration datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
- une (01) autorisation de candidature de la structure utilisatrice ;
- une (01) photocopie certifiée conforme du diplôme requis, datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
- un (01) certificat de nationalité ;
- un (01) extrait du casier judiciaire n°3 datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier ;
- un (01) curriculum vitae signé du candidat ;
- un (01) certificat médical datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt du dossier, signé par un médecin de l'Administration ;
- une (01) enveloppe timbrée à cinq cents (500) francs CFA à l'adresse du candidat (réservée aux candidats nationaux) ;
- deux (02) photos 4X4 couleur ;
- l'original de la quittance de versement des frais (non remboursables) d'études de dossier dans le compte CEFAM-PADDEL n° 10001 0684 2339 5004 2001 76 logé à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

5) Durée de la formation et conditions d'admission

- a. La durée de la formation est de six (06) mois, dont quatre (04) mois d'enseignement, un (01) mois de préparation à l'examen de fin de formation et éventuellement un (01) mois de stage de spécialisation.
- b. L'admissibilité du candidat national se fait sur étude de dossier sur la base de la prise en compte conjointe du niveau académique, du profil professionnel et de l'exposé des motivations. L'admission définitive du candidat national intervient à l'issue d'un entretien de sélection. 

¹ Les candidats nationaux sont priés de déposer leur dossier de candidature auprès des Délégations Régionales du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ou sur le campus de la National School of Local Administration à Buea. Les candidats étrangers sont priés de scanner l'ensemble des pièces du dossier de candidature dans un même fichier PDF à envoyer à l'adresse contact@nasla.net

² L'imprimé de la fiche de candidature est disponible dans les délégations régionales du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local et téléchargeable sur le site Internet de la NASLA (www.nasla.cm).

- c. L'admission définitive des candidats étrangers se fait sur étude de dossier sur la base de la prise en compte conjointe du niveau académique, du profil professionnel et de l'exposé des motivations.

6) Conditions financières

- a. Les frais (non remboursables) d'études de dossier s'élèvent à **trente-cinq mille (35 000) FCFA** ;
- b. Les frais de scolarité, payables en une tranche dès la confirmation de la sélection définitive, sont fixés à :

CYCLES	NATIONALITE ET LIEU DE FORMATION	FRAIS DE SCOLARITE (EN FCFA)
CYCLE DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES SUPERIEURS	Nationaux en présentiel sur le campus de la NASLA à Buea	750 000
	Nationaux en ligne	1 000 000
	Etrangers en présentiel ou en ligne	1 500 000
CYCLE DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES MOYENS	Nationaux en présentiel sur le campus de la NASLA à Buea	500 000
	Nationaux en ligne	750 000
	Etrangers en présentiel ou en ligne	1 000 000
CYCLE DE PERFECTIONNEMENT DES AGENTS	Nationaux en présentiel sur le campus de la NASLA à Buea	350 000
	Nationaux en ligne	500 000
	Etrangers en présentiel ou en ligne	700 000



The Director General
Le Directeur Général

1 0 FEV 2021

Tanyitiku E. Bayee
Administrateur Civil Principal